

Distributeur de pain

Vous l'attendiez ! Il est installé ! Le distributeur de pains est en place. La première livraison a eu lieu le 22 octobre. L'approvisionnement en pains et viennoiseries a lieu tous les matins sauf le dimanche et est assuré par la boulangerie Samain de Lambres Lez Douai. Le distributeur ne sera pas alimenté pendant les périodes de fermeture de la boulangerie : la seconde semaine des vacances de février, les 3 premières semaines d'août, la seconde semaine des vacances de la Toussaint, ainsi que tous les dimanches et jours fériés.

Au Football Club d'Estrées

La compétition a repris pour nos 3 équipes engagées pour cette campagne 2021/2022. Les seniors FFF ont été éliminés au 2^{ème} tour de coupe de France par nos voisins de Férin malgré un bon match et une rencontre équilibrée jusqu'à 10 mn du terme où l'équipe adverse a pris le dessus et s'est imposée sur le score de 6 buts à 3. En championnat l'équipe est actuellement 3ème et compte 2 victoires, 1 nul et 1 défaite. Les seniors Ufolep, équipe nouvellement créée, évoluent le dimanche matin et comptent 1 victoire, 1 nul et 1 défaite. Plusieurs habitants du village jouent dans cette équipe où le plaisir passe avant tout malgré la compétition. Si vous le souhaitez, vous pouvez toujours nous rejoindre. Les U16 ont 1 match perdu et 1 match nul. C'est une belle équipe qui pratique un football de qualité avec un jeu posé et très agréable à voir jouer. Malheureusement, l'effectif demande à être étoffé ; il nous faudrait un gardien de but et quelques joueurs en plus. Si vous êtes nés en 2006, 2007 ou 2008 et que vous souhaitez rejoindre le groupe, vous êtes les bienvenus. Le FCE organisera le réveillon de la st Sylvestre à la salle des fêtes. Le menu est à 73 €/adulte et 27 €/enfant de moins de 12 ans, boissons comprises. Renseignements et inscriptions au 06 51 59 74 37 ou 06 46 68 37 54.

Ramassage des déchets

Nous vous rappelons que le ramassage des déchets verts se fait via un bac loué à l'année auprès du service « déchets » de Douaisis Agglo au tarif de 40€ par an. A noter qu'à partir de novembre, ce ramassage sera espacé. Il aura lieu les 4, 18 et 25 novembre puis le 16 décembre. Le prochain ramassage des encombrants aura lieu en 2022.

Téléthon

Le Téléthon aura lieu cette année le week-end des 4 et 5 décembre. La commune et les associations du village sont en train de vous préparer un programme d'animations en partenariat avec la commune d'Hamel comme cela a déjà été réalisé à plusieurs reprises. Le détail des activités vous sera présenté dans les prochaines Infos Village.

Banque Alimentaire du Nord

La Fédération Nationale des Banques Alimentaires organise sa collecte nationale annuelle de denrées non périssables les vendredi 26 novembre, samedi 27 novembre et dimanche 28 novembre 2021. Vous pouvez déposer vos dons en mairie le vendredi 26 ou samedi 27 novembre au matin.

Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 novembre**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : communication@estrees.fr



Mairie d'Estrées
Tél : 03 27 89 61 21
mairie@estrees.fr
www.estrees.fr



AGENDA

Novembre 2021

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
1	2	3	4	5	6	7	
Férié – Jour de la Toussaint	Vacances de la Toussaint – Centre de loisirs						
		Ramassage des verres	Ramassage des végétaux et des recyclables				
8	9	10	11	12	13	14	
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Spectacle SIRA Médiathèque 10h00	Ramassage des recyclables 10h45 - Place de la Mairie : Cérémonie commémorative	Inscription Resto du Cœur Médiathèque 14 à 16h	Mairie ouverte de 9h15 à 11h45		
15	16	17	18	19	20	21	
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables		Spectacle SIRA Médiathèque 15h00		
22	23	24	25	26	27	28	
Médiathèque : 16h00 à 18h30			Ramassage des végétaux et des recyclables		Mairie ouverte de 9h15 à 11h45		
29	30	Notes :					
Médiathèque : 16h00 à 18h30		Modification des horaires de la mairie Depuis fin septembre, les horaires d'ouverture de la mairie ont changé ! L'accueil du public se fait : <ul style="list-style-type: none">le lundi : de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30les mardi et mercredi : de 9h15 à 11h45le vendredi : de 9h15 à 11h45 et de 13h30 à 17h30et le samedi des semaines impaires : de 9h15 à 11h45. Il n'y a plus d'accueil le jeudi. Merci de votre compréhension Il n'y aura pas de permanence de l'assistante sociale en novembre.					

Claire Lefebvre – Fleurs pour la Toussaint

Pour la Toussaint, Claire Lefebvre, fleuriste de la commune, vous donne rendez-vous au cimetière de la rue de l'Égalité les 30 et 31 octobre ainsi que le 1er novembre de 9h à 12h30. Différentes tailles de pomponnettes et de compositions seront présentées. Il est aussi possible de passer commande au 06 25 55 03 58

Les restaurants du Cœur

La campagne d'hiver des Restos du Cœur va reprendre la dernière semaine de novembre.

Les personnes désireuses de s'inscrire au centre d'Estrées sont priées de se présenter munies de tous leurs justificatifs d'état civil, de CAF, de logement, de revenus et charges diverses, à la médiathèque :

Le vendredi 12 novembre de 14h00 à 16h00.

Nous vous demandons de ramener les papiers originaux, ils ne seront ni conservés ni photocopiés et vous seront immédiatement restitués. Le pass sanitaire n'est pas exigé, mais nous vous demandons de venir masqués. Vous disposerez de gel hydro-alcoolique à l'entrée.

En cas d'impossibilité, veuillez contacter Mme QUIN Marie-Christine au 06 13 96 08 17.

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie commémorative du centenaire de l'armistice se déroulera le 11 novembre à 11h00 au monument aux morts (rassemblement à 10h45 à la mairie). Suite à la cérémonie, devant le monument aux morts, il sera procédé à la remise de la Croix du combattant à Fernand Haccart, 58 années après son retour d'Algérie.

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié sera servi à la salle des fêtes André Cauchy. Le pass sanitaire sera demandé à l'entrée de la salle.

La traditionnelle distribution d'éclairs auprès de nos aînés aura lieu dans la matinée pour toute personne de plus de 70 ans ainsi que pour les personnes en situation d'handicap. Pour faciliter la distribution, les personnes concernées et absentes le 11 novembre entre 9h et 10h30 peuvent se signaler en mairie au préalable.

Labellisation « Territoire bio engagé »

Le 15 octobre, Estrées a reçu officiellement le label « Territoire Bio engagé », lors d'une cérémonie collective organisée par Douaisis Agglo. 15 communes de notre territoire ont reçu ce label. Notre commune a été récompensée car elle propose une alimentation saine et durable aux enfants fréquentant la cantine scolaire. Au moins 24% des produits qui composent les repas sont issus de l'agriculture biologique et 60% sont approvisionnés localement. Mais c'est également une démarche plus globale qui a été mise à l'honneur. Par exemple notre gestion de l'eau a été particulièrement remarquée ainsi que nos actions pour réduire la consommation en électricité des éclairages publics et des bâtiments communaux.

Merci à Douaisis Agglo et à ses partenaires qui nous accompagnent au quotidien et nous aident à aller encore plus loin dans notre démarche éco-responsable.

Drône : des règles de pilotage à respecter

Un drône est un engin volant sans passager, piloté à distance. Si vous souhaitez piloter un drone pour le loisir ou, plus généralement, pour effectuer un vol à faible risque, vous devez respecter la réglementation sur les vols en catégorie ouverte. Certains drones doivent être enregistrés pour effectuer ce type de vol. Dans tous les cas, un certain nombre de règles conditionnent leur pilotage. Certaines zones sont interdites au vol et d'autres soumises à restrictions. Il est important de respecter ces règles.

« Plantons le décor » : commandez vos plantations locales à petits prix !

« Plantons le Décor » fête ses 30 ans ! Douaisis Agglo est une nouvelle fois partenaire de cette opération, qui a pour but de valoriser les productions locales d'essences et de variétés régionales. Pour cela, un catalogue très diversifié de plantations (arbres, arbustes, fruitiers et variétés potagères) vous est proposé à des tarifs préférentiels. De nouveaux végétaux enrichissent l'offre : La mâche de Cambrai, des fruitiers spécifiques aux petits jardins, le sorbier des oiseaux, les groseillers sauvages. Vous retrouvez aussi de nombreuses variétés anciennes potagères à cultiver ! La campagne 2021/2022 étant désormais lancée, vous pouvez dès à présent commander :

- jusqu'au 6 novembre, par le biais des bons de commande de la brochure que vous retrouverez en mairie, en renvoyant votre bon de commande à DOUAISIS AGGLO,

- jusqu'au 13 novembre directement sur www.plantonsledecor.fr.

La livraison aura lieu le samedi 4 décembre au lycée Biotech, 458, rue de la Motte Julien à Douai. Pour tout renseignement sur cette opération, n'hésitez pas à contacter Douaisis Agglo au 03 27 99 91 81.

Détention de chiens susceptibles d'être dangereux : Quelles règles ?

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories : chien de garde et de défense et chien d'attaque. Certaines personnes n'ont pas le droit de posséder un chien appartenant à ces 2 catégories. La détention d'un chien appartenant à ces 2 catégories est soumise à plusieurs conditions :

- formation et attestation d'aptitude du propriétaire,
- permis de détention délivré par la mairie,
- souscription d'une assurance responsabilité civile,
- identification,
- évaluation comportementale du chien, etc.

Toute personne concernée par la détention de ces catégories de chiens doit réaliser les démarches nécessaires pour se mettre en conformité avec cette législation. Les peines encourues pour non conformité peuvent être très lourdes.

Vous possédez un chien de toute race, même si vous considérez qu'il est inoffensif, veillez à ce qu'il ne se sauve pas sur la voie publique afin d'éviter tout danger.

L'hiver arrive ...

L'hiver est là, de nombreuses personnes ont allumé leurs appareils de chauffage sans penser aux dangers du monoxyde de carbone (CO). Or, le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France, et notre région est l'une des plus touchées.

L'intoxication au monoxyde de carbone est un phénomène peu connu du grand public, et souvent jugé peu risqué. Néanmoins, respirer ce gaz insidieux entraîne différents symptômes comme des maux de tête, des vertiges et même des vomissements.

De nombreuses précautions sont donc à prendre pour éviter de subir ce genre de désagréments qui peuvent s'avérer plus graves. Il est donc conseillé, avant l'hiver, de faire effectuer par un professionnel un contrôle des installations de chauffage, de production d'eau et les conduits de fumée. Aérer son lieu de vie au minimum 10 minutes chaque jour est également une bonne mesure à prendre. Si vous utilisez un chauffage d'appoint il faut le laisser chauffer au maximum 2h de suite dans une pièce avec aération et surtout ne pas utiliser une cuisinière ou un barbecue pour se chauffer. Les groupes électrogènes doivent être placés à l'extérieur des bâtiments.

Pour les poêles à bois, il est préférable de n'utiliser que du bois. Il va de soi qu'il est également impératif de ne pas laisser votre moteur de voiture allumé dans le garage. Enfin, pour être certain d'être libéré de toute possible intoxication, il existe des détecteurs de monoxyde de carbone.

APE - Commandes de Chocolats pour Noël

Les fêtes approchent et vous souhaitez faire plaisir à vos proches avec de petites gourmandises. Pour cela, l'APE renouvelle son opération « Chocolats Léonidas ».

N'hésitez pas à nous demander le bon de commande à l'adresse mail : ape@estrees.fr. Celui-ci devra nous parvenir avec le règlement avant le 26 novembre 2021 en mairie ou dans la boîte aux lettres de l'APE, sur la grille de l'école.

Les commandes pourront être retirées lors de la fête de Noël de l'école qui aura lieu le dimanche 12 décembre prochain.

Accueillir un enfant et l'aider à grandir : l'accueil durable et bénévole

L'Accueil Durable et Bénévole est un nouveau dispositif, unique en France. Il est créé par deux associations, La Sauvegarde du Nord et la SPReNe, avec l'appui du Département du Nord. Il s'agit de proposer à des familles d'accueillir, sur le long terme, un enfant, parfois tout petit. Le projet doit permettre de créer le lien nécessaire pour qu'il puisse grandir le plus sereinement possible. Les familles ne seront pas seules dans cet accompagnement. Les professionnels ainsi que le réseau de familles bénévoles seront à leurs côtés. Le projet de l'Accueil Durable et Bénévole est né avec la loi du 14 août 2016. Le législateur avait alors souhaité que, lorsqu'un enfant ne peut pas ou plus vivre avec ses parents, le Président du Conseil départemental puisse décider, dans l'intérêt de l'enfant, de le confier à un tiers. Ce peut être un membre de la famille ou de l'entourage ou un tiers accueillant volontaire. Ce dispositif se met aujourd'hui en place dans le Département du Nord pour la première fois en France. La SPReNe et La Sauvegarde du Nord mettent leur expertise et leurs professionnels au service de ce projet. Les familles qui intègrent ce dispositif seront soutenues, avec des groupes de paroles, un accueil téléphonique permanent, un accompagnement juridique et le versement d'une indemnité. Les professionnels seront également en soutien des enfants pour garantir leurs projets, leur offrir un espace de parole et accompagner les relations avec la famille d'origine. L'objectif des associations est désormais de présenter cette possibilité à des familles ou des personnes qui pourraient être intéressées à l'idée d'accueillir un enfant au sein de leur foyer. La Sauvegarde du Nord accompagne plus particulièrement les familles du sud du Département, autour des villes de Douai, Cambrai, Valenciennes, Maubeuge et Avesnes-sur-Helpe.

Pour en savoir plus, si vous êtes intéressés : 03 27 99 75 00 - adb@lasauvegardedunord.fr

Pass culture et Pass sport

Le Pass culture est un dispositif amorcé en juin 2019, généralisé sur tout le territoire national. Il est impulsé par le ministère de la Culture, porté par une SAS et se présente sous la forme d'une application mobile géolocalisée. Tous les jeunes âgés de plus de 18 ans, sans autre condition que leur âge, sont dotés d'un crédit de 300 euros valables pendant 2 ans. Les différentes prestations éligibles au Pass culture sont : les visites des lieux culturels, les cours et ateliers, les places et abonnements (spectacle, cinéma, festival), les achats de livres, DVD, disques, instruments de musique, abonnements en ligne.

L'utilisateur réserve sa prestation via son espace personnel sur l'application « Pass culture ».

Douais Agglo a adhéré à ce dispositif pour les équipements culturels Legendoria et Arkéos.

Pour le Pass Sport, se référer à l'encart ci-contre.



PASS SPORT

1jeune1solution.gouv.fr

Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €** pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

Spectacles du SIRA

LIVE ENTRE LES LIVRES / MOMENTS PARTAGÉS

MERCREDI 10 NOVEMBRE 10H30

FORÊT

Tout public à partir de 3 ans

À la Médiathèque d'ESTRÉES
> TARIF : 1,50€
Réservations indispensables au : 03.27.89.51.74
Durée : 35 min

Livre concert

Musicienne aux multiples facettes, Eleanor Shine nous invite à tourner les pages d'un Livre-concert pour un voyage musical, illustré et signé en Langue des Signes Française.

Un spectacle destiné aux enfants sourds et entendants dès 3 ans.

Dans une forêt millénaire, un loup vit en harmonie avec les éléments et les animaux qui l'entourent. Mais la forêt est menacée! Le loup doit partir pour trouver une autre forêt, rencontrer d'autres amis.

Forêt est une fable contemporaine qui aborde avec poésie et sensibilité les grands thèmes de notre époque : l'exil et l'écologie. Une histoire de vivre ensemble, d'amour du Vivant.



LIVE ENTRE LES LIVRES

SAMEDI 20 NOVEMBRE À 15H

STENIS

Tout public

À la Médiathèque d'ESTRÉES
> GRATUIT
30 personnes maximum
Réservations indispensables au : 03.27.89.51.74
Durée : 2h15
Concert atelier

L'univers de Stenis s'articule autour des entités Homme, Nature et Machine. Sa vision des rapports qui sous-tendent ce triptyque est développée à travers une esthétique à la croisée de l'électronica et de l'ambient.

Il co-construit ses performances avec Raphaël Foulon du collectif Egko, qui vient transcender le propos par la poésie émanant de ses fresques abstraites.

Une longue réflexion a été menée sur la manière de laisser de la place à l'interprétation, afin de trouver l'alchimie entre puissance des machines et sensibilité artistique. Il en découle une proposition numérique profondément vivante.

1ère partie (45 min) :
Concert commenté
«Que font-ils vraiment sur scène avec leurs machines ? Ils sont DJ ? Ça veut dire quoi « live set » ?.....»

2ème partie (1h30) :
Création live collective
Instruments et contrôleurs son et vidéo sont mis entre les mains des participants.



SIRA : Des navette pour faire ses courses !

Afin de favoriser le bien vieillir des seniors en milieu rural, le Centre Socioculturel met en place des navettes collectives pour que les plus de 60 ans qui en ont besoin puissent aller faire leurs courses. Les navettes sont proposées les mercredis et vendredis matin pour se rendre au supermarché Leclerc à Bugnicourt.

N'hésitez pas à y faire appel ! Réservez dès maintenant au : 03.27.89.51.74.